

**DIPLÔME DE MANAGER D'ORGANISMES À VOCATION SOCIALE
ET CULTURELLE en ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**
PROCÈS VERBAL DE SOUTENANCE

Jury du 30 janvier 2020

Promotion 2018/2020 (Promotion 7)

Madame Claire CHADUC

CONTROLE CONTINU

- | | |
|------------------------|----------|
| - Comptabilité | 15.5 /20 |
| - Intervention sociale | 15 /20 |
| - Initiatives locales | 15.5 /20 |

MEMOIRE et SOUTENANCE

MENTION : *Bien*

14 /20

**NOTE GLOBALE
MENTION**

*14,32 /20 arrondi à 14
Bien*

DELIBERATION DU JURY

le memoire est admis. Il s'inscrit initialement dans le questionnement personnel de Claire pour au fil de la recherche s'orienter vers la problematique RSE versus Management et gouvernance. Il y a eu un choix pertinent des structures rencontrées permettant d'approfondir et d'engager une réflexion collective autour de la démarche RSE en vue de pouvoir déclencher la démarche et sa mise en oeuvre tant d'un point de vue individuel que collectif, social et politique.

Président du jury
Anne PERSINE

Persine

Membre du jury : Nelly METGE

Membre du jury : Virginie TAUPENOT

Nelly

Virginie

Conservatoire national des arts et métiers – région Bourgogne Franche-Comté

ATTESTATION DE REUSSITE PROVISOIRE

En attente de la commission pédagogique de validation de formation

Je soussignée, Aude THIMEL, Coordinatrice pédagogique du CNAM
Dijon, certifie que :

Madame Claire CHADUC

A suivi la formation « Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle en Economie Sociale et Solidaire » du 26 mars 2018 au 30 janvier 2020 et a passé avec succès la totalité des épreuves validant ce titre professionnel, de niveau 1, inscrit au RNCP (Arrêté publié au Journal Officiel du 07 juillet 2017).

Fait à Dijon, le 31 janvier 2020
Pour valoir ce que de droit.


CNAM BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
Centre d'enseignement de Dijon
7 Boulevard docteur Petitjean
21000 Dijon